

CHECK-LIST

Démarches de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Cet outil d'accompagnement est à adapter selon les institutions. Renseignez-vous : seuls les règlements de VAE des institutions respectives font foi.

JE M'INFORME

- Je détermine le diplôme visé : je suis au clair avec mon orientation et mon projet de formation.

Qu'est-ce qui me motive à reprendre des études ? Dans quel domaine je souhaite évoluer ou me reconverter ? Quelles études me permettront d'atteindre ce but ? Dans quelle haute école ou université ?



Conseiller·ère aux études, Service des orientations de l'institution, sites web des filières ou des facultés, etc.

- Je prends conscience de ce qu'une reprise d'études représente pour moi, ma famille, ma vie professionnelle : horaires, organisation, temps d'investissement, etc.

Est-ce que je suis prêt·e à adapter mon rythme de vie pour reprendre des études ? Est-ce que mon entourage est prêt ? Est-ce faisable au niveau professionnel et financier ?



Conseiller·ère aux études, secrétariat et sites web des filières ou des facultés, séances d'information sur les filières, cursus, programmes, etc.

- Je me renseigne sur ce qu'est la VAE et je prends connaissance du règlement sur le site web de mon institution.

Qu'est-ce que la VAE ? Comment se déroule-t-elle concrètement ? Correspond-elle à mon projet ? Est-ce la bonne procédure pour le mener à bien ?



Sites web (vae-formations.ch, hes-so.ch/vae, unige.ch/vae, unil.ch/vae), Conseiller·ère à la VAE

- Je prends contact avec le ou la Conseiller·ère à la VAE de l'institution concernée pour lui faire part de mes intentions et m'assurer que mon projet tient la route.

- Je vérifie les conditions d'admission.

Est-ce que je remplis les conditions pour entrer à la haute école ou à l'université pour reprendre des études ? Puis-je y être étudiant·e ? Ai-je le/les pré-requis, notamment en termes de diplôme ?



Service des admissions, inscriptions et immatriculations de l'institution concernée.

- Je consulte le plan d'études de la filière, du cursus ou du programme choisi pour examiner dans quelle mesure j'ai des compétences, des acquis informels en lien avec les objectifs de la formation visée.

Mes compétences non académiques (professionnelles, bénévoles, etc.) se rapprochent-elles de façon pertinente et significative des attendus académiques des plans d'études ?



Les plans d'études sont disponibles sur les sites internet des filières et facultés.

- Je compile tous les documents nécessaires et significatifs de mes acquis non académiques (certificats de travail, attestations de formation, diplômes, etc.). Attention, ces documents doivent être en lien avec le projet de formation.

Quels sont les documents qui peuvent témoigner de mon expérience ? Chacun des documents que je présente est-il pertinent ? Less is more ;-)



Le ou la Conseiller·ère à la VAE vous informe sur les documents à rassembler.

- Je rédige une demande de préavis pour obtenir un premier avis sur la faisabilité de mon projet et je la soumetts au ou à la Conseiller·ère à la VAE.



Le ou la Conseiller·ère à la VAE vous indique les consignes pour la rédaction de cette demande de préavis.

JE DEMANDE UN AVIS

- Suite à la réponse à ma demande de préavis, je décide ou non de poursuivre le processus de VAE et de m'engager formellement. En m'engageant, je m'acquitte de la taxe VAE.

L'avis de l'institution m'invite-t-il à poursuivre la procédure de VAE? S'il y a de faibles probabilités d'acquérir des crédits ECTS par VAE, n'est-il pas préférable de reprendre des études sans VAE?



Le ou la Conseiller·ère à la VAE vous guide dans cette étape.

- Je m'inscris dans les délais pour reprendre mes études.

À ne pas perdre de vue!



Service des admissions, inscriptions et immatriculations.

- Pour rédiger mon dossier de VAE, je prends connaissance des documents à remplir et du guide d'accompagnement.



Le ou la Conseiller·ère à la VAE vous fournit ces documents.

- Je prends connaissance des délais liés à la remise de mon dossier complet de VAE et je m'organise en conséquence.



Le ou la Conseiller·ère à la VAE vous informe sur ces délais.

- Je dégage du temps pour la rédaction de mon dossier complet de VAE.



Outil pour simuler mon temps: www.uclouvain.be/323595.html

- Je profite de l'accompagnement de VAE qui m'est proposé (selon les institutions: entretiens individuels, ateliers thématiques, feedback par e-mail, etc.) – dans la limite du temps mis à disposition par l'institution.



Le ou la Conseiller·ère à la VAE dispense cet accompagnement.

- Je restitue le dossier de VAE dans les délais auprès du ou de la Conseiller·ère à la VAE, en respectant les modalités de remise du dossier qui m'ont été communiquées.

Mon dossier comprend-il toutes les pièces demandées? Remplit-il les critères de fond (contenu, réflexions, etc.) et de forme (format, mise en page, etc.)?



Le ou la Conseiller·ère à la VAE réceptionne les dossiers complets de VAE.

- Je prépare la présentation de mon dossier auprès du jury.



Le ou la Conseiller·ère à la VAE peut vous fournir des conseils sur ce que l'on attend de vous lors des jurys.

- Je prépare ma rentrée et ma reprise d'étude, avec ou sans VAE, selon la décision qui aura été prise par mon institution.



Des personnes ressources sont là pour vous aider à préparer votre rentrée: Conseiller·ère aux études, secrétariat, etc.